

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE LILLE

CANTON
DE TEMPLEUVE

Effectif légal du Conseil
Municipal : 15

Nombre
de Conseillers en
exercice : 14

de Présents : 13

de Votants : 14

OBJET (10)

Subvention MEL
double flux

NOTA : Le Maire
certifie que le compte
rendu de cette
délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :

30 mars 2023

que la convocation du
Conseil ordinaire avait
été faite le :

20 mars 2023

COMMUNE DE TRESSIN

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le

ID : 059-215906025-20230327-230327D10SUBV-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le seize janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-Luc VERLYCK.

Etaient présents : Jean-Louis BLANGY, Dié CATTEAU, Vincent DEBEIR, Stéphanie DEPUYDT, Hugo DOSSIN, Françoise JARMUZEK, Jean-Claude LEFEVRE, Christine LEGLEYE Monique LOOSEN, Eric MOUVEAU, Séverine ROGIER, Kathy SYX, Jean-Luc VERLYCK

Absente excusée :

Sophie DRUGMAN ayant donné procuration à Séverine ROGIER

Madame Christine LEGLEYE a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Installation d'une double flux à l'école Matisse - demande de subvention de la MEL dans le cadre du fonds de concours transition énergétique

Afin d'aider financièrement les projets des communes dont l'objectif est d'améliorer durablement la performance énergétique de leur patrimoine, la MEL met en place un fond de concours consacré à la transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal sur la période 2020-2026. Il permet d'obtenir un appui financier de la MEL pour la réalisation d'audits énergétiques préalables, pour les projets de rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, ainsi que pour les projets de production d'énergie renouvelable.

Dans ce cadre, le Maire de Tressin expose que l'école Henri Matisse a été construite en 2001 et que la commune de Tressin est engagée dans la transition écologique : en cohérence avec cette démarche et dans l'optique d'améliorer la qualité de l'air au sein de son école, la municipalité va remplacer la ventilation simple flux, par un double flux avec détecteur de présence. Cela permettra d'atteindre une qualité de l'air intérieur du bâtiment répondant aux normes en vigueur tout en améliorant les capacités thermiques par l'apport d'air chauffée à 30°.

Dans ces conditions, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de solliciter une aide financière auprès de la MEL d'un montant de 55 170,64 €;
- d'adopter l'opération qui s'élève à 183 902,12 € HT (220 682,54 T.T.C.) suivant devis et estimatif des bureaux d'études.
- d'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Dépenses HT :

TOTAL DEPENSES HT	183 902,12 €
-------------------	--------------

Recettes HT :

DSIL (40%)	73 560,84 €
MEL (30%)	55 170,64 €
Autofinancement (30%)	55 170,64 €
TOTAL RECETTES HT	183 902,12 €

La période de réalisation de cette opération se fera dans le courant du second semestre 2023

- et d'autoriser le maire à signer les documents relatifs à ce projet.

Le Maire certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération

Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-Luc VERLYCK

Pour copie conforme,
La Secrétaire de Séance
Christine LEGLEYE

